

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION CŒUR DE VILLE : POSE DE PREMIERE PIERRE DE LA RESIDENCE AMASSADE À PAU, PREMIER PROGRAMME EN ACCESSION SOCIALE DU DISPOSITIF COEUR DE VILLE.

Le Comité Ouvrier du Logement (COL), Action Logement, la ville de Pau et la communauté d'agglomération de Pau posent ce vendredi 19 avril la première pierre de la résidence Amassade, premier projet d'accession sociale dans le cadre du dispositif national Action Cœur de ville.

La pose de la première pierre de la résidence Amassade se déroule ce vendredi 19 avril, 15 rue Lespy à Pau, en présence de Bertrand Bourrus, Président du Comité Ouvrier du Logement (COL), de Philippe Déjean Président du Comité régional Action Logement Nouvelle-Aquitaine et de François Bayrou, Maire de Pau et Président de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

La réhabilitation de cet îlot très dégradé du XIXème siècle participe à la requalification du centre-ville conduite de longue date par la ville de Pau et son agglomération.

Cette opération d'accession sociale à la propriété permettra de proposer à quinze ménages modestes palois des logements abordables en centre-ville, du T1 au T5, disposant chacun d'une place de stationnement sécurisée dans la résidence. Il s'agit d'un projet en habitat participatif proposant jardin, terrasse et buanderie commune ainsi qu'une chambre d'amis partagée. Les bâtiments accessibles aux personnes à mobilité réduite, répondront aux exigences de la RT 2012 et seront livrés au cours de l'été 2020.

Deux dispositifs d'accession sociale sécurisée sont proposés, la location-accession et le bail réel solidaire. Pour faire un choix judicieux, au plus près de leurs intérêts, les accédants peuvent être conseillés par le COL.

Action Logement a financé cette opération à hauteur de 1 188 000€ (dont 180 000€ de subventions) permettant de réduire le prix de vente. Au service du lien Emploi-Logement, Action Logement participe à la revitalisation des centres de villes moyennes dans le cadre du programme national Action Cœur de ville en tant que principal financeur du volet habitat des projets.



CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Le **programme national « Action Cœur de Ville »** permet à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national de développer des projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville, formalisés dans le cadre d'une convention pluriannuelle de revitalisation.

La lutte contre les fractures territoriales constitue une préoccupation majeure des partenaires sociaux.

Elle conduit ces derniers à s'engager activement en soutien de cette politique publique aux côtés des acteurs des territoires. À ce titre, Action Logement finance le volet habitat du programme en proposant une offre renouvelée de logements accessibles aux ménages salariés grâce à la réhabilitation de bâtis considérés comme stratégiques pour la réussite de projets communaux de revitalisation.

Dans ce programme, doté au total de 5 milliards d'euros par différents acteurs, Action Logement engage 1,5 milliard d'euros sur 5 ans sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées en lien avec les communes.

Cette intervention d'Action Logement vise la création d'une gamme variée de logements attractive et adaptée aux besoins des salariés : accession sociale, logement locatif social, privé ou libre par la requalification du bâti ancien de centre-ville. Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

A PROPOS D’ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d’Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l’accès au logement pour favoriser l’emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l’Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l’attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d’éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 60 ESH et un patrimoine d’un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d’accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s’attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l’accès au logement, et donc à l’emploi, des bénéficiaires, qu’ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d’informations sur : www.actionlogement.fr - [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) / www.visale.fr - [@Visale](https://twitter.com/Visale)

CONTACT PRESSE

Action Logement

Communication Nouvelle-Aquitaine Virginie Bardon-Roy : 06 77 83 82 55 virginie.bardonroy@actionlogement.fr